

L'Eyre nouvelle

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SALLES

N° 9 - JANVIER 2018

UN EFFORT SANS PRÉCÉDENT
POUR LA CULTURE
ET LES FESTIVITÉS



11

MA VILLE S'ENGAGE

Coup de projecteur
sur l'aide à domicile

19

EN DIRECT DU VAL DE L'EYRE

Lumière sur
le « plan LED »



www.ville-de-salles.com

 ville de Salles





TAXI SALLOIS

TAXI SALLOIS

33770 SALLES

ALGLAVE Eric

toutes distances: 7j/7 - 24h/24

Transports médicaux assis,
professionnels, scolaires et personnels

**CONVENTIONNE SECURITE
SOCIALE**

Port: 06-68-36-54-08

Tél/fax: 05-56-88-44-20

Mail: e.alglave@orange.fr

Site: TAXISALLOIS.COM



TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Tout terrassement - Dessouchage
Création d'allée - Remblai
Assainissement/Tout à l'égout
Nettoyage terrain et évacuation
Terre Végétale

J.-Ph. GAULT



274, av. de la Côte d'Argent - 33380 Biganos

Tél : 06 09 74 66 16 - Tél : 06 74 98 69 97

Fax : 05 56 75 31 83

AS CHARPENTE

Couverture
Ossature Bois
Terrasse Bois
Surélévation

BELIN BELIET

as.charpente33@gmail.com 06 99 33 72 72



PIZZA & BURGER
à la Française!

DEALER DE SAVEURS DEPUIS PLUS DE 20 ANS!

Pour vos commandes:

05 56 88 46 03



f LA PIZZ A SALLES

WWW.LAPIZZ.FR

3 ROUTE DE BADET
33770 - SALLES

www.salles-arthurimmo.com



Arthurimmo.com

LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

*nouvelle adresse
première quinzaine d'octobre
au 1 place de la Mairie
à SALLES*



1 allée de la Gare—33770 SALLES

Tél. : 05 56 94 35 45

Mail :salles@arthurimmo.com

Viva La Vie

Les coiffeurs de vos envies

by apparances

17, rue de la Croix Blanche
33 770 Salles

05 56 78 41 83

Ouvert le lundi
et nocturne le vendredi

www.vivalavie.fr



BIGA

LOCATION
DE BOX

8, 14 et 28 M²
TOUTE L'ANNÉE

GARDE MEUBLE / LOCAUX COMMERCIAUX

BOX

06 08 77 13 90

190, AV DE LA CÔTE D'ARGENT 33 380 BIGANOS

03 ENTRE NOUS

04 ACTUS

- Point travaux
- Enfance / Jeunesse
- Culture / Festivités
- Et aussi
- Social et solidarité
- Bien vivre ensemble

11 MA VILLE S'ENGAGE

Coup de projecteur sur l'aide à domicile

12 FOCUS

Un effort sans précédent pour la culture et les festivités

16 EN DIRECT DE NOS QUARTIERS

Les quartiers ont la parole

17 DÉVELOPPEMENT ÉCO

Nouvelle ère pour eyrecommerce

19 EN DIRECT DU VAL DE L'EYRE

Lumière sur le « plan LED »

20 PAROLES D'ASSOS

Un nouvel élan pour le tennis club

22 EXPRESSION LIBRE

23 AGENDA

ENTRE NOUS



Investir dans le bien vivre ensemble

Permettez-moi, tout d'abord, de vous adresser à toutes et à tous et au nom de l'ensemble des membres de votre conseil municipal nos meilleurs vœux pour 2018. Une année qui, je le souhaite, soit plus que jamais placée sous le signe du bien vivre ensemble. C'est un engagement fort de notre mandat. Sachez que toute votre équipe municipale demeure pleinement mobilisée sur cet objectif.

Bien vivre ensemble suppose d'abord concertation, dialogue et transparence. Nous nous y employons au quotidien. J'en veux pour preuve les réunions de quartiers organisées une à deux fois par an pour venir à la rencontre de tous les Sallois. Dernières en date, courant novembre, pour échanger sur le bilan de mi-mandat, expliquer nos choix et évoquer les grands chantiers à venir : le réaménagement de la place du Champ de foire ou encore la réalisation d'une nouvelle salle multi-activités sans oublier la finalisation de la révision du PLU.

Bien vivre ensemble réclame aussi un devoir de solidarité envers les Sallois les plus fragiles. C'est notre préoccupation pour tous les âges de la vie et en particulier pour celles et ceux qui sont confrontés à l'isolement et la dépendance. À titre d'exemple, je veux rappeler le soutien actif de la ville à notre service d'aide à domicile.

Mais bien vivre ensemble exige avant toute chose de pouvoir vivre à Salles en toute sécurité. Bien sûr le risque zéro n'existera jamais ! Pour autant, je veux vous dire que nous mettons tout en œuvre pour permettre à chacun de se déplacer et de profiter des animations de la ville avec un maximum de sérénité et de tranquillité. La livraison du nouveau rond-point du gemmeur fin 2017, la sécurisation de nos événements publics, le développement programmé de notre réseau de pistes cyclables comme la sécurisation, d'ici 2021, du franchissement piéton/vélo de L'Eyre attestent de cet engagement.

Comment enfin imaginer bien vivre ensemble sans investir dans tous les moments qui nous permettent de nous retrouver pour se divertir et partager du bon temps, pour découvrir et se cultiver, pour bouger et faire la fête ? Qu'il s'agisse de notre médiathèque dont les horaires ont été élargis, de notre programmation culturelle qui s'enrichit et se diversifie d'année en année ou de nos rendez-vous festifs qui se multiplient, nous oeuvrons sans relâche pour faciliter l'accès à la culture pour tous.

Bonne année à toutes et à tous !

Votre maire
Luc Dervillé,

Magazine d'informations de la commune de Salles édité par la mairie de Salles, 4 place de la Mairie - 33770 Salles
Tél. 05 57 71 98 60 - Fax 05 56 88 43 95
Email : contact@ville-de-salles.com
Directeur de la publication : Luc Dervillé.
Rédaction : Anacoluthie, KA2 Communication et la municipalité.
Direction artistique et réalisation : KA2 Communication.
Crédit photos : la municipalité, Fotolia.
N°9 Janvier 2018 - Tirage 3 500 exemplaires sur papier PEFC.
Dépôt légal à parution.

Point travaux

Restauration de l'église

La restauration des bâtiments communaux se poursuit. Comme vous avez pu le constater, après les travaux sur les pierres du côté Nord de l'église en 2016, nous avons fait restaurer la façade principale. Les pierres étaient dégradées par le salpêtre et la moisissure car les couches de protection avaient disparu avec le temps. En 2019, nous nous concentrons sur la face sud et le haut du clocher de ce bel édifice.



Seconde phase des travaux d'accessibilité

Les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux ont été programmés en 3 phases. Au cours de l'année 2016, les écoles et l'Eglise ont été mises en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. En 2017, nous nous sommes attachés à transformer tous les locaux à vocation sportive (rugby, football, dojo, tennis.) En 2018, nous terminerons le programme par la mise aux normes du reste des bâtiments communaux.

Début des travaux du champ de foire



Enfin, la place proprement dite va être renouvelée. Les travaux débiteront au cours du mois de janvier 2018. Cette première phase est la plus importante car le revêtement en « Castelight » n'étant que partiellement perméable, il est nécessaire de mettre en place des réseaux d'eau et d'assainissement avec des avaloirs et des grilles pour absorber l'eau de pluie et l'eau de nettoyage du marché. Les deux chaussées de part et d'autre de la place vont également être refaites avec des trottoirs, des regards, des avaloirs et des grilles d'évacuation.

Et en plus : Voirie – Chaudière

- > Les riverains des chemins de Blanquette, Grollet et Heurot nous ont fait part de leur satisfaction de pouvoir enfin circuler sur des **voies restaurées**. Nous poursuivons la refecton du réseau routier secondaire qui avait pris un retard considérable.
- > Nos petits Sallois de la maternelle rive droite (Jacques Prévert) bénéficient d'une nouvelle chaudière **au gaz à condensation**. Ce matériel permet de mieux réguler la température des salles, des sanitaires et des couloirs, tout en réalisant des économies de chauffage.
- > **Le cumulus du club house** du rugby a été remplacé.

Enfance / Jeunesse

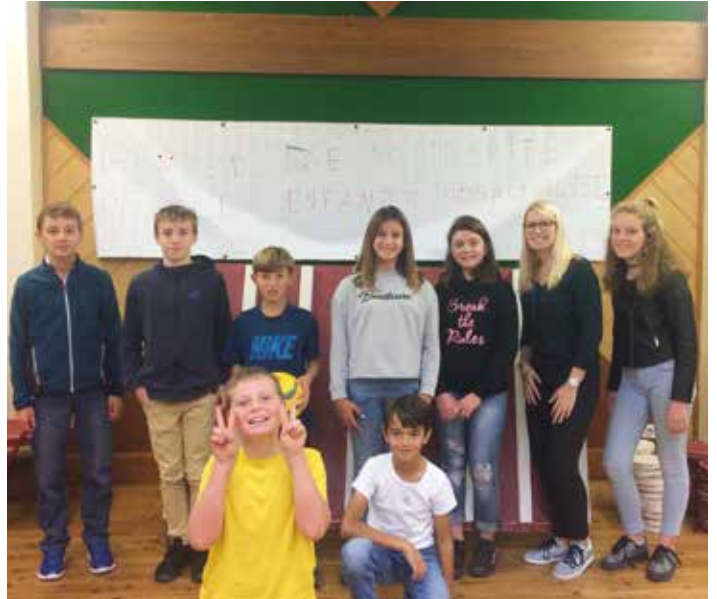
Le Conseil Local des Jeunes en action

La journée intitulée « un sourire à l'hôpital », organisée par le Conseil Local des Jeunes de la ville, a rencontré un franc succès. En effet, grâce aux animations proposées (jeux, consoles, buvette, promenades en voitures anciennes) et malgré un temps maussade, de nombreux Sallois ont fait le déplacement.

Des dons financiers d'un montant de 240 € ont été récoltés pour les enfants hospitalisés sans compter les dons de jeux et jouets. Le Conseil Local des Jeunes va poursuivre la démarche en partenariat avec la médiathèque des hôpitaux de Bordeaux, pour une utilisation optimale de ces dons.

Toujours dans le thème de la solidarité, le CLJ a aidé les bénévoles pour la récolte annuelle de la Banque Alimentaire du 25 novembre 2017. Ce fut une superbe expérience, merci aux bénévoles pour leur accueil.

clj@ville-de-salles.com



Les ateliers boulangerie

Les tout-petits du multi accueil et du Relais Assistantes Maternelles, vont avoir l'opportunité de participer à des **ateliers boulangerie**. La boulangerie pâtisserie Roch a proposé d'accueillir les petits apprentis sallois pour la confection de la galette des rois dans un premier temps.

Cette expérience se poursuivra autour de six autres ateliers, trois pour le multi accueil et trois pour le RAM, programmés entre les mois d'avril et de juin. Peut-être une future vocation chez nos apprentis boulangers ?

Conférence débat

Une conférence débat autour du thème « **le développement de l'enfant** » aura lieu le 24 mai 2018 de 19h00 à 21h. Cette soirée d'information sera animée par Catherine Drouot au Relais Assistantes Maternelles (35, rue Va-au-Champ 33770 SALLES). Entrée gratuite et sur inscription auprès du Service Petite Enfance, ouvert aux familles et aux professionnelles de la Petite Enfance.

Contact : Service Petite Enfance - 05 56 88 42 08
ram@ville-de-salles.com

Des arrivées au LAEP

Depuis le mois de septembre 2017, Christiane et Corinne nouveaux visages du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) vous accueillent le mardi de 9h à 12h au 35, rue Va-au-Champ.

Le LAEP est un lieu adapté aux tout-petits accompagnés d'un adulte familial pour un temps de jeux, de rencontres, d'écoute et de partages. Il suffit de pousser la porte, chacun arrive et repart quand il le souhaite. L'accueil est anonyme et gratuit.

Contact : Service Petite Enfance - 05 56 88 42 08
ram@ville-de-salles.com



Inscriptions : Ecoles année scolaire 2018/2019

Les inscriptions scolaires pour la rentrée des enfants nés en 2015 débiteront au Service Enfance Jeunesse – 2, rue du castéra à partir du 1^{er} février 2018. L'ensemble des documents incluant la liste des pièces à fournir est consultable et téléchargeable sur le site internet de la Ville.

www.ville-de-salles.com

Culture et festivités

Le carnaval se prépare pour 2018

Le Service Enfance Jeunesse organise le carnaval municipal le **samedi 24 mars 2018** dans une ambiance Rock'n Roll. Des déguisements libres, des couleurs, de la musique, des ateliers maquillages, des confettis et surtout une belle ambiance de fête seront au rendez-vous cette année encore. Il y aura quelques changements, notamment sur le lieu du carnaval. La place du champ de foire étant en travaux le carnaval **aura lieu dans l'ancien gymnase** sur la rue Va-au-Champ. Rendez-vous dans le gymnase à partir de 14h pour un départ du défilé dans la ville à 15h. Une surprise vous attend pour la sanction de M. Carnaval ou de plusieurs M. Carnaval...? Vous ne le saurez que le 24 mars.

Chasse à l'œuf et omelette pascale 2018

Le lundi 2 avril 2018 au parc du château.

La ville de Salles organise avec le service Culture & Festivités et le service Petite Enfance une grande chasse aux œufs. Deux parcours seront prévus, l'un pour les enfants de 0 à 5 ans (sous la responsabilité des parents) l'autre parcours pour les enfants de 6 à 11 ans. L'objectif est de trouver 5 œufs factices et de les ramener au stand d'accueil en l'échange d'une poche d'œufs en chocolat. Parmi les nombreux œufs se cachent trois œufs en « or » donnant droit à trois bons d'achat d'une valeur de trente euros pour une création en chocolat dans les boulangeries partenaires salloises.

Cette année le lieu de l'omelette pascale va changer en raison de l'aménagement de la place du champ de foire. Nous nous retrouverons tous au parc du château pour partager un moment convivial et déguster l'omelette traditionnelle.

Cérémonie des vœux à la population 2018



Un centième anniversaire

Samedi 11 novembre dernier madame Marie Ducourneau veuve Dumora née le 11 novembre 1917, à Lavignolle de Salles fêtait ses 100 ans. À l'occasion de la fête d'anniversaire en famille, Monsieur Grenier de la MSA lui a remis un chèque, accompagné de Luc Deruillé Maire de Salles et de Chantal Rusail, membre du Conseil des Sages qui lui ont offert, pour leur part des fleurs et du champagne.



Rendez-vous théâtre du 1^{er} trimestre 2018

- > **3 février** : Théâtre musical de la compagnie Betty Blues : « Aïe aïe aïe concert 2 filles » à 18h30 à la salle des fêtes du Bourg.
- > **17 février** : Théâtre FX productions : « Le bal des voyous » à 20h30 à la salle des fêtes du Bourg.
- > **2 mars** : Théâtre forum sur le métier d'aide à domicile à partir de 14h à la salle des fêtes du Bourg.
- > **7 mars** : Atelier théâtre pour les enfants de 7 à 8 ans (inscriptions obligatoires - 12 places) et spectacle pour enfant de l'Horrible compagnie « La famille chatfouin » à la salle des fêtes du Bourg.

Chaque mois la mairie vient à vous



Vous souhaitez être informé des manifestations de votre commune ?

Concert, spectacle, festival, théâtre, conférence...

Nous mettons en place une newsletter mensuelle, qui vous sera communiquée directement par courriel. Cette lettre d'information vous permet de recevoir chaque mois, l'agenda des événements municipaux.

Pour vous inscrire et recevoir les informations de la mairie, envoyez un courriel à communication@ville-de-salles.com ou directement par le formulaire contact du site de la ville en sélectionnant le service communication comme destinataire www.ville-de-salles.com.

Vous pouvez aussi suivre les actualités de la commune directement sur la page facebook de la ville @Ville de Salles.

Retour en image Marché de Noël



Planning animations pour séniors

- > **Repas des aînés (à partir de 72 ans) :** mardi 30 janvier 2018 à 12h à la salle des fêtes du Bourg. Animation musicale assurée par le groupe Talons aiguilles.
- > **Ateliers nutrition :** 10 séances seront organisées à partir du mois d'avril et animées par l'ASEPT (Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires).
- > **Après-midi récréative (de 65 ans à 71 ans) :** 7 février 2018 en lien avec le Conseil des Sages. Projection du film « l'école buissonnière » suivie d'un goûter.
- > **Théâtre forum :** le 2 mars 2018 sur le métier d'aide à domicile à partir de 14h à la salle des fêtes du Bourg.

Renseignements et inscriptions au CCAS 05 56 88 30 10



Et aussi

Salles et Romagnat villes jumelées.



Après quelques années de recherche, le Comité de Jumelage voit ses actions couronnées de succès puisqu'un premier jumelage s'est concrétisé avec la ville auvergnate de Romagnat. Le rapprochement engagé en 2013 a abouti cette année à la signature de la Charte de Jumelage, le 26 mai à Romagnat et le 20 octobre à Salles.

Il nous faut maintenant faire vivre ce jumelage en organisant des rencontres, en sollicitant les associations salloises pour leur participation, mais aussi en accompagnant les associations qui souhaiteraient engager des activités avec nos jumeaux auvergnats.

Parallèlement, le Comité de Jumelage de Salles a entamé des pourparlers avec un village espagnol situé dans la province de Burgos, Poza de la Sal.

Après avoir reçu en juin 2017 une petite délégation menée par le délégué à la culture de ce village, un groupe d'une douzaine de membres du Comité de Jumelage s'est rendu sur place fin septembre 2017. Le maire de ce village devrait nous rendre visite dans le courant 2018 pour avancer sur ce projet.

Le Comité de Jumelage organise également des événements «entre Sallois» afin de débattre avec ses membres et ceux qui souhaiteraient connaître sur l'avancement des projets. C'est dans ce cadre qu'une randonnée commentée en forêt salloise, suivie d'une paëlla a réuni une cinquantaine de personnes le 04 novembre dernier.

Des projets sont en cours d'élaboration pour l'année 2018. Ils seront présentés lors de l'Assemblée Générale organisée traditionnellement en janvier.

Venez nombreux nous rejoindre !!!

Adresse Comité de Jumelage de Salles :
jumelage.ville.de.salles@gmail.com

Petit carnet sallois

NAISSANCE

THÉRY Gabriel 01/09/2017
DALLA-LIBÉRA Tibau 08/09/2017
VENERITO Ezzio 11/09/2017
MARIESCU Daphné 15/09/2017
BOUSQUET Elinor 18/09/2017
FILATREAU Cloé 19/09/2017
LENOIR Élias 22/09/2017
DAUDON Anaïs 26/09/2017
GARCIA Raphaël 26/09/2017
HAINAUT Gabin 27/09/2017
TARRERO Amriya 02/10/2017
COLÈS Salomé 02/10/2017
TOURAI NAVE Giulian 03/10/2017
VALLÉE Valentin 03/10/2017
PAVUÉ Dahlia 07/10/2017
THOREZ Adam 10/10/2017
GOINEAU Juliette 01/11/2017
LORET Kélya 11/11/2017
ALFONSÉA Léo 14/11/2017
NANQUETTE Mia 16/11/2017
GILLET Antonin 23/11/2017
QUETIN-MARTINAUD Hailey 30/11/2017
MORALES Eléonore 06/12/2017
GEORGIN CHAMBON Elie 11/12/2017
DAVID Louka 20/12/2017
REMUSAT Ylan 28/12/2017
AJION CLEMENTE Lila 29/12/2017

MARIAGE

BOUKHEROUFA Jean-Baptiste et LEY Aurore, Marie 16/09/2017
KUHNER Mathieu et GARNUNG Pauline 07/10/2017
TROCHU Bertrand et PATÉLA Anne 14/10/2017
CHARBONNIER Eric et PÉRIER Danièle 21/10/2017
BOUILLARD Loïc et RIZZO Stéphanie 04/11/2017
LARRANDABURE Henri et BOUTILLON Véronique 06/01/2018

DÉCÈS

DUCEY Laurent 09/09/2017
PESQUEY Dominique 20/09/2017
DELVILLE Lucienne 22/09/2017
LESTRADE Jean-Louis 27/09/2017
DUBÉS Solange 01/10/2017
DENOST Gil 04/10/2017
RUBIELLA Stephan 08/10/2017
CARPENTIER Gisèle 20/10/2017
PUZOS Marie 27/10/2017
DUPUCH Pierre 29/10/2017
CAZAUVIEILH Geneviève 03/11/2017
ALPUENTE Y ESCRHUELA Josefa 10/11/2017
JEDRZEJCZAK Arlette 19/11/2017
GROSS Rose-Marie 21/11/2017
DIZABO Isabelle 06/12/2017
BERTIZBÉRÉA Jean-Luc 03/01/2018

PACS

PRUNIER Sébastien et ROGER Emilie 06/12/2017
FOURRE Mickaël et PAURON Priscillia 12/12/2017

Le Pacs à la Mairie

Depuis le 1^{er} novembre 2017 et dans le cadre de la Loi de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle, vous pouvez désormais venir vous pacser directement à la mairie (sur rendez-vous). Le Pacs devant un notaire est également toujours possible. La mairie de Salles enregistre déjà 2 Pacs depuis la mise en place de la nouvelle loi.

Bien-vivre ensemble

Massacre à la tronçonneuse

Vous avez peut-être remarqué la disparition d'arbres dans notre paysage au profit de constructions nouvelles...

Sachez que la municipalité de Salles est fondamentalement attachée à la défense de notre environnement et particulièrement de la nature, surtout en milieu urbain. Elle n'en est pas pour autant au-dessus des lois. La loi ALUR (Accès au Logement pour un Urbanisme Rénové) entraînant une densification de l'enveloppe urbaine existante, nous est imposée par les services de l'Etat. Cette loi n'a jamais accordé de l'importance à l'impact paysager. Elle incite les propriétaires à diviser leur terrain en petites parcelles afin d'y installer de nouvelles constructions. De ce fait, des arbres parfois centenaires, doivent être abattus pour le permettre. Nous le regrettons sincèrement car il s'agit de la perte d'une partie de notre patrimoine naturel. Aucun arbre même plus que centenaire ne peut résister au rouleau compresseur de la densification. Nous sommes en phase finale d'élaboration du futur PLU (Plan Local d'Urbanisme). Nous nous battons pour que les terrains devant accueillir de nouvelles constructions restent, autant que possible, suffisamment grands afin de protéger notre qualité de vie. Malheureusement, avec la loi ALUR, le service urbanisme ne peut interdire l'abattage de magnifiques spécimens d'arbres pour l'implantation d'une maison. Depuis notre arrivée, nous avons demandé au service urbanisme d'inciter systématiquement les nouveaux propriétaires à



conserver un maximum de végétation. La phrase suivante est insérée dans la lettre accompagnatrice du Permis de Construire : « *Je me permets toutefois d'attirer votre attention sur la qualité de vie qui règne dans notre commune. C'est la raison pour laquelle en conservant le maximum d'arbres, pins ou feuillus sur votre propriété, vous participerez et contribuerez au maintien de notre cadre de vie.* »

Ainsi passe la loi ALUR en complète contradiction avec la relation actuelle qu'entretiennent l'Homme et la Nature...

LA CHARTE DU BON CITOYEN

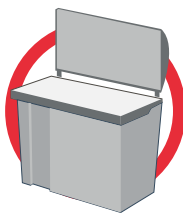
Rappel du magazine n° 7 - JUIN 2017 :

Le citoyen exemplaire Sallois est respectueux de ses devoirs et des principes collectifs, du savoir-vivre et de la civilité qui relèvent du respect des autres dans les rapports privés.

Les 4 principaux devoirs du citoyen Sallois sont :



> L'interdiction de pratiquer **l'incinération de végétaux** par arrêté préfectoral du 14 juin 2017, des alternatives existent telles que le broyage, le paillage, le compostage mais aussi le dépôt en déchetterie.



> L'obligation de rentrer les **containers poubelles** après le ramassage des ordures afin de ne pas obstruer l'espace public et de respecter l'environnement (art L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales).



> L'obligation de limiter **les nuisances sonores** qui portent atteinte à la tranquillité du voisinage par leurs durées, leurs répétitions ou leurs intensités (art R.1336-5 et R.1337-7 et suivants du Code de la santé publique). Dans les causes de gêne, nous distinguons les travaux de bricolage, de jardinage à l'aide d'outils à intensité sonore, musique, tapage nocturne et diurne, aboiements et véhicules motorisés.



> Le respect des **limitations de vitesse** (art R.413-1 et suivants relatifs aux limitations de vitesse du code de la route) dans le but de : sauvegarder ses points de permis, économiser une amende, économiser son carburant.

L'État baisse les dotations des collectivités

Le gouvernement a baissé brutalement les dotations de l'État de 216 millions d'euros de crédits de paiement pour la mission « Relations avec les collectivités territoriales » durant l'été 2017. Cette baisse concerne notamment les crédits de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Les conséquences sont directes pour la commune de Salles, puisque cette dotation a été refusée sur des projets comme la réfection des terrains de tennis (10 000 €) ou encore pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux (33 000 €). Ce qui représente un manque à gagner de 43 000 € pour 2017.

Et ce n'est pas terminé, puisque c'est maintenant 48 millions d'euros sur la DSIL (Dotation de Soutien à l'investissement local) qui vont être supprimés par décret. Pour justifier ces actions, l'État avance que tous les crédits ne sont pas consommés, alors que les préfetures ont refusé un grand nombre de dossier, comme c'est le cas chez nous.

La taxe d'habitation

La taxe d'habitation représente 1 334 000 € en 2017, contre 1 307 000 € en 2016. Cette hausse n'est pas due à une augmentation du taux de la fiscalité (inchangée depuis la mise en place de la nouvelle municipalité en 2014), mais à l'arrivée de nouveaux habitants.

La fin de la taxe d'habitation peut sembler être une bonne chose. Cependant, il faut s'intéresser à la face cachée du problème. La compensation avancée par le gouvernement sera figée sur 2017. Aussi la dynamique démographique qui engendrait plus de 30 000 € par an pour la collectivité de Salles ne sera plus.

Le conseil municipal, ne pourra alors plus ajuster le taux en fonction des projets, ainsi les investissements et l'emploi seront impactés.

La gestion des municipalités sera encore plus dépendante de l'État. Les réformes vont continuer sans concertation des maires de France tous bords politiques confondus, un moyen pour l'État de recentraliser les pouvoirs au détriment du local. La prochaine étape sera-t-elle la fermeture de certains services municipaux ?



La fin des contrats aidés

Les contrats aidés avaient une utilité très précise, celle de permettre la réinsertion, ou l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi, à savoir les jeunes de moins de 26 ans et les personnes de plus de 50 ans.

En effet sur la commune de Salles, ce type de contrats permettait de tendre la main à des jeunes ayant peu de qualification afin d'accéder à une situation stable, mais aussi d'embaucher des personnes à qui il pouvait manquer quelques trimestres pour prétendre à une retraite plus confortable.

Désormais il ne sera plus possible d'aider ces personnes qui sont pourtant celles qui en ont le plus besoin.

Cet arrêt unilatéral de la part du gouvernement a eu des conséquences sur la gestion salariale de certains agents de la mairie de Salles.

A l'attention des sylviculteurs,

Actuellement la forêt souffre d'un champignon racinaire : « le fomes », qui attaque en particulier les résineux et les pins et a une durée de vie de plusieurs années.

C'est un des responsables de la maladie du rond. À terme, il induit des pertes économiques ainsi qu'un grand risque pour la pérennité de la ressource en pins.

Les spores entraînées par le vent provoquent une infection racinaire et la seule méthode de lutte existante et efficace dans les peuplements, est préventive.

Le traitement s'effectue par un badigeonnage ou pulvérisation sur les souches fraîches, d'une solution aqueuse le phlebiopsis gigantea contenant des spores d'un champignon antagoniste au « fomes » et cela dans les trois heures suivant la coupe.

Le coût moyen de ce traitement pour les propriétaires terriens est de l'ordre de 0,3 à 2€HT/ m³ de la coupe rase de gros bois à la première éclaircie.

Quelques conseils pour le repeuplement :

- > Lors du nettoyage des parcelles, après chablis, préférer une fragmentation grossière des souches qui permet un dessèchement rapide du bois.
- > Éviter de conserver des souches entières et surtout éviter l'enfouissement qui est favorable au maintien des fomes.
- > Lors du dessouchage, ne pas conserver les souches plus de deux ans sur la parcelle.
- > Une attention toute particulière doit être mise en place lors des opérations mécaniques, éviter les blessures à la base des arbres sur pied qui constituent des portes d'entrées pour les champignons.

Coup de projecteur sur l'aide à domicile

Ménage, courses, repas... vous auriez besoin d'une aide à domicile ? Mais à qui s'adresser ? Comment ça se passe ? À Salles, le service d'aide à domicile fonctionne parfaitement depuis plusieurs années, mais il vous invite aussi au dialogue... et au théâtre !



Vendredi 2 mars 2018 à partir de 14h, à la salle des fêtes du bourg, un rendez-vous théâtre tous publics et en particulier les personnes retraitées, malades, handicapées et leurs aidants naturels ou professionnels est

à noter dans vos agendas. Autour de saynètes interactives mettant en scène une personne âgée et une salariée intervenant à son domicile, chacun pourra donner son point de vue, proposer des solutions pour résoudre les conflits et imaginer des actions préventives. « Ce spectacle participatif s'adresse aussi bien à nos bénéficiaires qu'à leurs familles et à toute notre équipe d'aides à domicile », souligne Magali Rougeoux, Directrice du CCAS. « Ce genre d'initiative originale ouvre la discussion de façon ludique sur la relation aidants/aidés, sur les risques communs dans un logement, sur les bonnes pratiques pour prévenir les problèmes et les accidents... C'est aussi l'occasion de mieux faire connaître notre métier. » À l'issue du spectacle, le public pourra poser ses questions, repartir avec des informations concrètes pour lui faciliter la vie au quotidien et prolonger les échanges autour d'un cocktail. Suite à la pièce de théâtre une association spécialisée dans l'adaptation de l'habitat sera présente pour répondre aux questions sur le sujet.

> **Spectacle gratuit, financé par la CARSAT Aquitaine dans le cadre de ses actions de prévention.**

Le service d'aide à domicile, en bref

Pour qui ?

Retraités, convalescents, personnes souffrant d'un handicap.

Pour quoi ?

- L'entretien courant du logement, les courses, le repassage, la préparation des repas, les soins d'hygiène, l'accompagnement à l'extérieur, les démarches administratives simples.
- Rompre l'isolement, participer aux activités associatives.

En savoir +

Maison de la Solidarité

11, Allée du Champ de Foire à SALLES

Tél. : 05 56 88 30 10

maisondelasolidarite@ville-de-salles.com

PRÉVENIR LES CHUTES

Les chutes sont la première cause de mortalité chez les plus de 65 ans.

Chaque année en France, près de 400 000 personnes âgées font une chute accidentelle qui remet en cause leur autonomie et leur possibilité de rester chez elles.

Les aides à domicile sont, elles aussi, très exposées avec un nombre d'accidents supérieur à celui du BTP.

Un effort sans précédent pour la culture et les festivités

Éléments essentiels d'échange, d'ouverture et de partage, la culture et l'animation participent au « bien vivre ensemble ». La municipalité œuvre d'ailleurs sur tous les fronts pour proposer aux Sallois des rendez-vous de qualité. À Salles, la culture se décline à travers les nombreuses animations de la médiathèque, le festival de jazz manouche qui fait swinguer le parc du Château, les concerts, le théâtre et les marchés où tous se croisent. Coup de projecteur sur une programmation riche et variée.

> Fête et musique : Salles connaît la chanson

À Salles, événements culturels et festivités sont étroitement liés. Lieux de rencontre et de partage, les marchés de producteurs sont en plein essor. Mais la mairie organise aussi de nombreux concerts. Avec une envie forte : celle de faire bouger la ville.

C'est un symbole qui en dit long : la commune dispose, non pas d'une, mais de deux salles des fêtes qui accueillent des spectacles de théâtre et des concerts tout au long de l'année. Mais Salles bénéficie d'un autre atout : l'envie forte de l'équipe municipale de multiplier les moments festifs et d'offrir ainsi aux habitants des manifestations de qualité, près de chez eux. Preuve de cette volonté : le lancement en 2016 du festival de jazz manouche. Fort de ce succès – le nombre d'entrées a été multiplié par deux l'an dernier – le festival sera reconduit sur deux jours cet été, avec des groupes renommés. La programmation de la Ville vise le haut de gamme. Les Escapades Musicales en juin proposent chaque année des concerts à prix très accessibles de musiciens prestigieux. Par ailleurs, la commune vient d'investir dans l'achat d'une scène et d'un podium.

Encore un engagement fort.



Marchés, carnaval et foire

Si la Ville est réputée pour son marché hebdomadaire du jeudi, c'est sans doute parce que les habitants aiment s'y retrouver. Pour aller plus loin, l'équipe municipale s'investit dans la mise en place de marchés de producteurs et de marchés nocturnes. Un troisième marché des producteurs aura lieu dans l'été 2018. Programmé le premier week-end de décembre, le marché de Noël est aussi un des moments forts de l'année auquel la municipalité a donné un nouveau souffle.

Les 10 chalets en bois recréent la féerie des traditionnels marchés de Noël, tandis que les animations rythment les premiers jours de décembre (défilé de mode, ateliers créatifs, contes pour les enfants, jeux d'antan...).

Enfin, la Ville organise désormais le carnaval avec un rassemblement des enfants et des familles. Et pour renouer avec les racines rurales de la commune, la mairie a repensé la foire de mai, avec les végétaux en guest stars ! Expositions, représentations théâtrales, concerts, animations estivales ou marchés d'hiver...

La commune multiplie ainsi les occasions de se rassembler. L'objectif est clair : faire vivre la commune toute l'année, même au cœur de l'hiver.





ZOOM SUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Elles ont lieu tous les ans, le week-end du 15 septembre. L'an dernier, pour faire écho au thème national de la jeunesse, la commune a reconstitué une salle de classe des années 50, grâce à des objets prêtés par des particuliers et par le musée de l'école publique Saint-Clar dans le Gers.

Réflexions en cours pour l'édition 2018....

LA VILLE, ENTREPRENEUR DE SPECTACLES VIVANTS

Fête de la musique, organisation de concerts lors des marchés nocturnes estivaux ou des marchés de producteurs... Pour assurer la mise en place de ces nombreux événements et passer à la vitesse supérieure en matière d'accueil du public, de billetterie et de sécurité, l'équipe municipale n'a pas hésité à demander un agrément auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. La Ville a ainsi obtenu en octobre dernier la précieuse Licence de 3^e catégorie, qui lui attribue le titre d'entrepreneur de spectacles vivants. Un sésame qui élargit le panel des représentations et l'autorise à organiser plus de six concerts par an.

> Les sentinelles de la fête...

En coulisse, actifs de jour comme de nuit, cinq agents municipaux mobilisés lors des festivités veillent au bon déroulement des manifestations et à la sécurité de tous. Focus sur ces hommes de l'ombre qui travaillent pour que l'on s'amuse.

Leur mission : monter ou démonter les stands des marchés, installer les tables, les bancs, les chaises, raccorder un point d'eau, vérifier un branchement électrique... Jérôme, Yannick, Jean-Pierre, Jean-Yves et Jean-Bernard sont les anges-gardiens des manifestations de la commune, les « messieurs festivités » qui œuvrent en coulisses. À leurs côtés, deux agents les secondent dans les

missions très techniques : Alexis, spécialiste des branchements électriques et Bruno pour la plomberie. Cette équipe de choc gère aussi bien les concerts, que les marchés, les expos, les spectacles ou les vide-greniers.

Parer au plus urgent

Sur le pont dès le lever du soleil, ils finissent parfois très tard dans la nuit. Et savent parer au plus urgent. Si un orage menace, ils sont capables de démonter les structures dans l'heure et de rapatrier tout le monde à la salle des fêtes. « C'est simple, ils sont présents à toute heure, la nuit et les week-ends, par tous les temps », souligne le directeur des Services Techniques de la mairie.

La sécurité d'abord

Mais au-delà de la logistique, les agents assurent aussi la sécurité des manifestations. « Depuis l'état d'urgence, nous sécurisons les sites avec des barrières police ou de type Héras. Devant les sites, nous plaçons les caissons qui servent habituellement au rangement, en guise de protection supplémentaire contre de possibles intrusions », explique encore le directeur des Services Techniques.

En pleine saison, de mai à septembre, les agents dédiés aux festivités assurent jusqu'à trois manifestations par mois, grâce à un système d'astreinte, fondé uniquement sur le volontariat. Les heures passées, ils les récupèrent... au moment de la chasse à la palombe ou quand les cèpes pointent sous les feuillages.

PROTECTION RAPPROCHÉE C'est systématique.

À chaque manifestation en extérieur, la commune met tout en œuvre pour assurer la sécurité du public. Un dossier est envoyé à la gendarmerie et au centre de secours avant toute représentation. La Ville finance également une société de sécurité pour filtrer les entrées. Enfin, les agents municipaux installent des blocs de béton et des barrières pour sécuriser les sites et les personnes. Un supplément de temps, de contraintes et de coûts.



> Ça bouge dans les rayons de la médiathèque !

La médiathèque est un relais incontournable de la politique culturelle de la Ville. On y vient pour emprunter des livres, des jeux et des CD... Mais pas seulement. Depuis deux ans, ce temple du livre et du loisir multiplie les ateliers numériques pour tous et dispose d'un budget réservé à la programmation de spectacles.

Installé depuis 2014 dans une jolie maison rénovée, le lieu est chaleureux et entièrement conçu pour l'accueil du public. Bien sûr, on peut y lire son journal confortablement installé dans un large fauteuil, utiliser les ordinateurs, emprunter des romans, des CD, des ouvrages documentaires ou consulter des ressources numériques sur les tablettes. Des usages classiques et indispensables. Mais depuis deux ans, la structure dispose aussi d'un budget supplémentaire, alloué par la commune, pour programmer des spectacles vivants. « Grâce à cette enveloppe, nous organisons deux représentations par an en moyenne pour les enfants, avec des troupes de théâtre professionnelles », se félicite la directrice.

Des ateliers pour s'initier à la lecture du futur

Véritable rouage de la politique culturelle de la Ville, la médiathèque est bien un lieu de transmission et de proxi-

mité pour les Sallois. Animée par une équipe de quatre personnes, elle multiplie les actions culturelles en direction de tous : enfants, ados, adultes et seniors. Preuve de cette dynamique, le développement des ateliers multimédias. Enfants et adultes peuvent ainsi s'initier à la lecture 2.0, au maniement des tablettes tactiles, à l'usage de Facebook. Et pour ceux qui le veulent, il est également possible de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et individuel, à la carte et sur rendez-vous.



Quand lire leur est conté

Si les scolaires viennent pour participer à des ateliers thématiques, les assistantes maternelles du RAM profitent également du rayon jeunesse avec les tout-petits. Le développement de la médiathèque et son rayonnement passent aussi par la mise en place d'animations variées, comme « l'heure du conte », ou encore l'organisa-

tion d'expositions. Temps fort de l'année, la participation au prix des jeunes lecteurs de Gironde, « Lire, élire » pour les enfants de 6 à 16 ans. Six mois de lectures parsemées de rendez-vous et de rencontres. Pour donner à tous le goût de lire et d'en parler.

Médiathèque, 21, allée Félix Arnaudin – 33 770 Salles
Renseignements : mediatheque-salles.fr
05 56 88 72 35

Animations médiathèque municipale **JANVIER-FÉVRIER-MARS 2018**

MÉDIATHÈQUE

EXPOSITIONS

> **Du 08 janvier au 09 février 2018**

À partir de 3 ans - gratuit.

Les abécédaires d'Anne Bertier : Approche sensible et poétique de la lettre à travers des jeux graphiques stimulants pour l'œil et l'intelligence à partir de trois ouvrages d'Anne Bertier : « dessine-moi une lettre », « construis-moi une lettre », « rêve-moi une lettre ».

> **Du 12 mars au 06 avril 2018**

À partir de 6 ans - gratuit.

Comment un livre vient au monde : une exposition qui invite les enfants à un grand voyage dans les coulisses d'un livre, de sa création à sa fabrication. Tout le cheminement d'un livre raconté à partir de l'album de Jean-Claude Mourlevat et Nathalie Novi « Sous le grand banian ».

LIRE ELIRE

La médiathèque municipale de Salles organise la dixième édition du Prix des jeunes lecteurs de Gironde : « Lire-Elire ». Les lecteurs âgés de 6 à 16 ans sont invités à élire leur meilleure lecture, parmi une sélection de 3 titres par catégories, disponibles à la médiathèque.

L'inscription se fait en médiathèque dès le mois de décembre et jusqu'au 31 janvier 2018.

Le vote se déroulera au sein de la médiathèque du 28 mai au 6 juin 2018 dans les conditions réelles de scrutin (urnes, iso-loirs, dépouillement). Des chèques-lire seront offerts aux « lecteurs-électeurs ».

HEURE DU CONTE NUMERIQUE

> **Mardi 20 février à 15h**

Pour les enfants à partir de 5 ans.

Des albums numériques pour un moment de complicité autour d'une tablette.

ESPACE MULTIMEDIA

Ateliers à la carte

> **Mercredi de 9h15 à 12h30 et vendredi de 14h à 18h**

avec la présence d'un animateur multimédia.

- accompagnement à l'utilisation de l'espace multimédia.
- conseils d'utilisation informatique.



- accompagnement à l'utilisation de tablette, smartphone, caméra et appareil photo numérique.
- possibilité d'atelier spécifique sur demande.

Ateliers thématiques

> **Les premiers samedis de chaque mois de 10h à 12h : Samedi 13 janvier**

Venez animer vos souvenirs de vacances.

Envie de garder des souvenirs de Noël ? Pourquoi ne pas réaliser un diaporama de vos photos.

Samedi 3 février

Cloud, drive

Vous souhaitez stocker vos documents mais vous ne savez pas comment ? Cloud et drive sont là pour vous aider. Venez apprendre à les utiliser.

> **Mercredi 14 février de 10h à 12h**

Pendant cette séance, apprends à créer ton propre dessin animé.

> **Mercredi 21 février de 10h à 12h**

Part à la découverte des applications et logiciels musicaux et crée tes propres morceaux.

> **Samedi 3 mars à 15h**

Ateliers thématiques pour les enfants à partir de 7 ans.

PC, Mac, tablette, smartphone, appareil photo numérique.

Envie de mieux maîtriser ces outils, l'animateur multimédia est à votre disposition pour répondre à vos questions et résoudre vos soucis rencontrés au quotidien.

Les quartiers ont la parole

L'équipe municipale est à nouveau partie à la rencontre des quartiers avec 5 réunions organisées entre le 6 et le 20 novembre. Tous les Sallois ont ainsi pu échanger avec le Maire et ses adjoints pour évoquer le bilan de l'action menée depuis 3 ans. Depuis le premier jour, concertation et dialogue sont les piliers de l'engagement municipal.



Le Maire, entouré de ses élus, est revenu sur les points forts des trois premières années de mandat... et les promesses de campagne : celles qui ont pu être tenues, celles qui sont en cours de réalisation et le chemin qu'il reste à parcourir. La situation a considérablement évolué depuis 2014, lestée par de nombreuses coupes budgétaires. Cette chute des ressources pèse directement sur les projets. Avec ces réunions régulières, l'équipe apporte des réponses et avance dans la transparence.

Désendettement et restructuration

Deux priorités ont marqué ces 3 premières années de mandat : le désendettement de la commune et le réaménagement du centre bourg. L'assainissement des finances a été enclenché d'emblée par la réorganisation de la gestion et le contrôle des dépenses. Quant à la restructuration du bourg, elle sera lancée dès janvier 2018, après 2 ans de travaux préparatoires avec toute l'équipe, les services techniques, et une

concertation étroite engagée auprès des commerçants. L'équipe pense déjà aux autres grands projets : l'approbation définitive du Plan Local d'Urbanisme (printemps 2018) et la création d'une salle multi-activités. Cet équipement stratégique sera dédié à la fois au sport et à la culture, grâce à des espaces modulables et accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'investissement, qui représente un effort de 4 millions d'euros, est un projet indispensable pour répondre aux carences d'un gymnase mal situé et à bout de souffle. De nouveaux échanges et débats auront lieu avec les habitants lors des prochaines rencontres programmées au mois de mai.

« SALLES PROPRE », 2^e ACTE

Le meilleur déchet est celui que l'on n'a pas créé... en attendant que cette vérité soit une réalité, la commune se joint aux chasseurs pour organiser une vaste opération de ramassage des déchets (bourgs et forêts). 2017 affiche un triste record avec 3 tonnes de déchets amassés sous la fêrle de l'ACCA et son Président Bruno Le Calvé.

Rendez-vous à 7h30 le 07 avril 2018 sur le parking de l'ancien gymnase. Enfants, ados, adultes... tous à vos gants ! Le matériel est d'ailleurs fourni par la mairie (gants, gilets jaune et sacs) et des tee-shirts sont offerts en fin de matinée. Le retour est prévu vers 13h à la maison de la chasse au Caplanne autour d'un savoureux repas.

**> Renseignements et réservations :
Mairie - service Culture & Festivités
06 13 23 25 93**

Les prochaines réunions de quartiers* :

- > **Lundi 7 mai (école du Lanot) :** Le Lanot, Bilos, le Mayne.
- > **Mercredi 9 mai (école du Caplanne) :** le Caplanne
- > **Lundi 14 mai (salle des Fêtes) :** Lavignolle
- > **Mercredi 16 mai (salle des fêtes du Bourg) :** Naz de He, Peybideau, Sangues, Bas, Bourre, Peylahon, Larriou, Argilas, Bouges, le Bourg, Badet, Beguey, Argileyre, Perrin.

* Toujours à 19h..

Nouvelle ère pour eyrecommerce

Depuis son lancement en avril 2016, Eyrecommerce.com, le site marchand des professionnels du Val de l'Eyre, totalise 130 entreprises inscrites et 18 000 utilisateurs au compteur ! Pour assurer une qualité de service optimale, s'adapter aux nouvelles habitudes de consommation en ligne et élargir l'accès aux entrepreneurs extérieurs, une refonte totale s'imposait.

Les meilleures idées sont souvent les plus simples. Eyrecommerce.com soutient les entreprises locales en mettant en avant leurs produits et leurs services auprès du grand public, sur le net. Une démarche innovante entièrement portée par l'intercommunalité, ce qui est encore rare en France. Le principe a déjà séduit des entreprises issues de tous les secteurs : métiers de bouche, artisanat, finances, bien-être, communication, services d'entretien...

Une fois inscrits, les pros déposent vidéos, tarifs et courts descriptifs de leurs produits ou activités. Le bon référencement du site et la viralité du net font le reste. Et comme, dans le monde digital, les modes et les technologies évoluent sans cesse, la nouvelle version sera en ligne à partir de mai prochain.

Des offres commerciales en direct

Les élus et la direction de l'intercommunalité l'ont voulue plus intuitive, plus graphique et plus interactive. Les utilisateurs « pros » accéderont donc à de nouvelles fonctionnalités telle que la possibilité de faire des offres commerciales en direct pour mieux communiquer sur leurs produits et activités. Un annuaire repensé pour classer les sociétés par activité, un référencement plus performant et une cartographie dynamique complèteront cette V2. Côté clients, on pourra demander un devis, une information ou réserver un article en ligne en quelques clics.

Une version pensée pour le smartphone...

Les développeurs travaillent également sur une version « responsive design ». Comprenez : l'adaptation du site à une lecture optimale sur smartphones et tablettes. Un choix logique quand on sait que ces deux supports représentent depuis un an plus de la moitié de l'usage mondial d'Internet, devant les ordinateurs (enquête lesechos.fr 02/11/2016). Les chiffres sont formels : 82,7% des internautes français achètent sur internet tandis que la part des ventes internet réalisée sur mobile continue d'augmenter fortement : + 60 % en un an (chiffres clés Fevad*

2017). Gageons que ces évolutions convaincront les internautes de rester quelques minutes de plus sur le site pour dépasser les 11 pages consultées en moyenne actuellement.

... et ouverte aux pros du Bassin d'Arcachon

Enfin, autre avancée majeure : le site, qui n'était jusqu'à présent accessible qu'aux professionnels du Val de l'Eyre (inscription gratuite) s'ouvre désormais aux entreprises du Bassin d'Arcachon (pour un forfait de 19€/mois**). Plus de pros, c'est aussi plus de produits pour les clients...

EyreCommerce.com
Un large choix de produits et services proposés par vos professionnels locaux
Devis, Achats en ligne, Commandes, Réservations, Promotions, Nouveautés...

Retrouvez toutes nos offres illustrées

 Vacances Sport Loisirs	 Goûts Saveurs	 Restauration Hébergement	 Maison Travaux Immobilier	 Jardin Déco
 Services	 Mode Accessoires	 Santé Bien-être	 Auto Deux-roues	 Informatique Electroménager

Repère

70% des internautes enregistrés sur Eyrecommerce.com sont originaires de Nouvelle Aquitaine (de Bordeaux puis du Bassin).

> Contact : 20, route de Suzon
33830 Belin-Beliet
05 56 88 85 88

*Fédération du e-commerce et de la vente à distance.
**Inscription par courriel à ecommerce@valdeleyre.fr

Les nouveaux commerçants

Boutique éphémère

Habitante de Salles, je pratique l'art de la céramique, et expose mon travail depuis de nombreuses années dans la région, salons d'art, forums de créateurs, ou dans des lieux tels que la cabane bleue aux artistes, à Audenge.

Depuis quelques années, j'organise à Salles, avec d'autres artistes, des « Boutiques Ephémères », au mois de mai et au mois de décembre, au hasard des locaux disponibles. Le dernier a eu lieu au mois de décembre 2017 dans l'ancien « dernier kara ». Six artistes seront présentes cette année. Jacqueline Gélard, salloise, présentera ses gravures. Sabine Vuk, salloise également, exposera peintures et aquarelles. Joëlle Couderc, miossaise et présidente de l'association Terre et Bois dont je fais également partie, présentera ses sculptures bois.

Quant à moi, j'exposerai mes céramiques, vases, sculptures et autres objets de décoration. J'invite cette année deux autres artistes, Olga Smirnova, peintre sur poupées russes et Marie-Anne Mercier, créatrice de bijoux en bronze.

Michèle Mathis - 06 78 31 61 92



Massages bien être / soins énergétiques.

Brigitte Guébet, somato-relaxologue depuis 2001 à Sanguinet, vous reçoit maintenant à Salles pour des massages bien-être et/ou des soins énergétiques. Les séances, au-delà d'un soin et d'une détente profonde vous amènent : réconfort, équilibre et ressource des plans physiques, émotionnel, mental et énergétique et spirituel. Ces pratiques s'adressent à tous, à tout âge, et peuvent aider, soulager et accompagner lors de maux divers; douleurs physiques, difficultés émotionnelles, mentales. Elles accompagnent également le développement personnel, s'adaptant aux besoins et ressentis de chacun.

Sur rendez vous au :

**12, chemin de Jeantoullic - Bilos - 33 770 Salles
06 70 30 38 72 - b.guebet@gmail.com - brigitteguebet.com**



DAObySo&Co

Coach personnel formé à la Sophrologie Dynamique, j'ai créé DAObySo&Co. Pourquoi DAObySo&Co ? Le DAO veut dire chemin, voie en mandarin et le Coaching comme la Sophrologie permet un cheminement personnel pour atteindre ses objectifs personnels et professionnels.

J'ai moi-même fait ce cheminement, pour arriver à être aujourd'hui une personne épanouie dans ces 2 domaines. Mon secret la performance tout en me préservant, et c'est ce que je propose !

Mes champs d'action : Équilibre de vie, Changement de vie voulu ou subi, Savoir se ressourcer, Réalisation de projet ou d'objectif, Carrefour de vie.

**Delphine Poretto - 06 61 10 61 58 - daobysoandco.fr
Sur Rendez Vous - à domicile, en cabinet ou à distance**



L'Eyre 2 rien

Depuis la fin du mois de juin 2017, Jérôme Lonlas, formé chez Alain Ducasse, a ouvert son restaurant, café et traiteur à Salles sur la Place Saint Pierre. Il y propose une cuisine inspirée du Sud-Ouest avec des produits frais, de saison, des produits du marché, cuisinés maison. Il alterne des recettes d'hier et les plats de bistrot. Les petits producteurs avec qui il travaille sont sélectionnés rigoureusement afin de proposer « du manger bon et bien » dans un cadre agréable. Le restaurant vous ouvre ses portes dès le matin pour le petit-déjeuner. La carte est simple, composée de plusieurs suggestions du jour et de 3 menus. Une formule de vente à emporter (plats du jour à emporter) est également disponible. Une offre traiteur est aussi proposée par le restaurant basée sur la fabrication et la livraison de plateaux repas, cocktails, petits-déjeuners, séminaire, anniversaire, mariage et buffet aux entreprises et aux particuliers.

**Ouvert le midi du Mardi au Dimanche (de 8h à 14h) et les
Vendredis et Samedis soirs de 18h à 22h**

VOUS SOUHAITEZ APPARAÎTRE DANS L'ANNUAIRE PROFESSIONNEL DU PROCHAIN GUIDE PRATIQUE DE SALLES ?

Si vous êtes un nouveau professionnel, que vous n'apparaissez pas dans la première édition du Guide Pratique et que vous souhaitez y paraître, venez vous faire connaître auprès du service communication de la Mairie au 06 11 51 29 94 ou par courriel communication@ville-de-salles.com.

Pour les professionnels déjà recensés, si les informations dont nous disposons vous concernant doivent être modifiées, merci de vous manifester.

Lumière sur le « plan LED »

Le plan LED lancé par la Communauté de Communes permet de diviser par 3 la consommation d'énergie de l'éclairage public de 126 W à 42 W et de programmer son extinction. A Salles, 307 luminaires vont être remplacés.



La ville de Salles et les quatre autres communes du Val de l'Eyre ont lancés un marché à bons de commande pour remplacer 1 000 points lumineux par des LED, sur l'ensemble des 5 communes du territoire. Plus performantes, économiques et durables, ces diodes électro lumineuses devraient équiper la totalité des mâts fin 2018.

« Notre parc d'éclairage est vieillissant », confirme le Directeur des Services Techniques de Salles. « Sur la commune, le plan LED concerne 307 luminaires en bordure de chaussée. Les lampes à incandescences qui produisent un éclairage jaune seront remplacées petit à petit. Des mâts trop anciens pour accueillir les diodes devront également être changés. »

> Programmer le niveau de luminosité

Les avantages du nouveau système ? « D'abord, les anciens modèles d'ampoules ont tendance à disparaître du marché et ne pourront être remplacés. Quand on passe aux LED, on s'aperçoit qu'elles consomment beaucoup moins, éclairent mieux et ont une durée de vie supérieure » confirme Charles Moguer Adjoint au Maire délégué aux travaux. « Elles permettront également de mettre en place, dans certains quartiers, une baisse automatique de la luminosité vers 1h du matin, pour obtenir un éclairage

cohérent avec la circulation nocturne. Nous allons pouvoir le généraliser une fois la campagne de remplacement des anciennes lampes terminée. »

Pour Salles, le coût du remplacement des ampoules par les LED s'élève à 155 000 euros TTC.

UN NOUVEL OT POUR L'ÉTÉ

La Communauté de Communes du Val de l'Eyre s'apprête à rénover l'office de tourisme de Salles. Lancés début 2018, les travaux dureront 2 mois et permettront de restructurer l'intérieur afin de dégager une plus grande surface pour l'accueil du public, dans un environnement plus moderne. À l'extérieur, un rafraîchissement de façade et un habillage coloré lui donneront un nouvel éclat et une meilleure visibilité. L'enveloppe budgétaire de 85 000 € est entièrement financée par la CDC, et directement liée au transfert de la compétence "Tourisme" à l'intercommunalité, depuis le 1^{er} janvier 2017.

Un nouvel élan pour le tennis club

La mairie vient de financer la réfection de deux courts, des vestiaires et l'installation d'une rampe d'accès au tennis club de Salles. Des investissements encourageants pour cette section sportive en plein renouveau.



« Nous sommes un petit club, mais un club actif depuis 1971 » confie Véronique Lacour, la toute nouvelle Présidente. « 60 de nos 100 adhérents sont des jeunes, tous inscrits en école de tennis sous la férule d'un moniteur diplômé d'Etat. Même si nous sommes plutôt orientés « loisir », deux de nos équipes – les seniors et les 13/14 ans – évoluent dans les championnats départementaux. Nous souhaitons encourager le plaisir de jouer en compétition chez nos jeunes sportifs. »

Terre battue synthétique

Les récents travaux réalisés par la mairie sur les deux courts viennent soutenir cette dynamique. La terre battue synthétique (une moquette alvéolée recouverte de poudre de brique pilée) remplace l'ancienne surface dure et s'ajoute au court en béton poreux. Du côté du club house, la Ville a installé une rampe pour une meilleure accessibilité des personnes à mobilité réduite (fauteuils, poussette, personnes âgées...). A l'intérieur, les vestiaires, les douches et les toilettes ont également bénéficié d'une mise aux normes pour l'accès des PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Un programme qui s'inscrit dans l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP) pour une commune encore plus facile à vivre.

« Je suis consciente de la chance que nous avons »

La Présidente peut envisager sereinement l'organisation des deux tournois à venir : pendant les vacances de Pâques pour les jeunes joueurs, et au début du mois

> Réfection des deux courts de tennis :

49 920 euros TTC.

> Mise en accessibilité du club house et des vestiaires :

35 112 euros TTC.

d'août pour les seniors. En ce moment, les sportifs s'entraînent sur les nouvelles installations.

« Un terrain couvert avec une bulle serait le paradis » sourit Véronique Lacour, « car les mauvaises conditions météo condamnent systématiquement les entraînements. Mais je ne réclame rien, car je suis consciente de la chance que nous avons avec ces deux terrains neufs. Il faut être raisonnable. À nous, maintenant, de montrer que le club est fort, que les équipes sont motivées. Pas seulement les joueurs, mais aussi les bénévoles. Nous cherchons d'ailleurs des forces vives ! » Le message est passé...

[IL L'A DIT]

« Ces travaux, réalisés sans aucune subvention de l'Etat (voir page 10 DETR), sont le fruit d'une volonté politique : celle de satisfaire les demandes d'un club qui s'engage auprès des jeunes et veut recevoir tous les publics dans les meilleures conditions. »

Charles Moguer, Adjoint délégué aux travaux

Contact :

06 95 84 44 04

tenniscubdesalles@gmail.com

club.fft.fr/salles.tc

Facebook : Tennis club de Salles



Bibliothèque Françoise Labesque, Safané, Burkina Faso

Mamou solidarité

Mamou Solidarité Partage (MSP) est née de la rencontre de quelques baroudeurs humanistes engagés dans des opérations humanitaires au Burkina Faso; En 2015 nous avons doté la ville de Safané d'une bibliothèque de type municipale, à l'adresse de tous mais plus particulièrement à celle des étudiants du secondaire. En effet l'accès aux livres, aussi bien scolaires que de culture générale ou de littérature était quasi inexistant. Nous avons donc fourni, avec l'aide de la municipalité de Salles, un stock important de manuels qui couvrent les matières essentielles de la 6^{ème} jusqu'à la terminale. Les résultats ne se sont pas fait attendre avec dès 2015 un taux de réussite au BEPC et au Bac jamais égalé avant. Nous veillons depuis à maintenir un répertoire le plus complet possible d'ouvrages tant scolaires que d'intérêt général.

05 56 88 22 32 - www.mamoumsp.fr



Traces Théâtre Enjeux

Le samedi 17 mars, dans le cadre du Printemps des Poètes, événement national, cette année sur le thème de L'ardeur, appel aux Sallois poètes : si vous voulez lire ou faire lire un poème écrit par vous sur ce thème, veuillez le faire savoir à Traces Théâtre Enjeux.

**traces.theatre.enjeux@wanadoo.fr ou
149, route de Jean Roux 33770 Salles**

Studio-danse

L'association STUDIO-DANSE vous propose des stages de break-dance à partir de 7 ans.

Une fois par mois de 14H à 15H30 à la salle de danse du dojo aux dates suivantes : 3 février - 17 mars - 28 avril et le 26 mai 2018.

Cette année les danseuses ont obtenu deux 3^{ème} et un 2^{ème} prix au concours régional de la Confédération Nationale de Danse (CND). En 2018, en plus de la CND, elles participeront à celui de la Fédération Française de Danse (FFD).

**06 46 74 04 23 - studiodanse@live.fr
facebook studio danse salles**

Grandir avec ABA

L'association en soutien aux enfants souffrants de troubles divers organise une matinée d'information sur les mesures de protections des majeurs handi-capés le 3 février au local rue Castéra de 9h30 à 12h30. Entrée gratuite tous public.

**06 36 36 16 95
assograndiravecaba@gmail.com
Facebook « Grandir avec ABA »**



Karaté do

Trois compétiteurs du club de karaté do du Val de l'Eyre ont participé à la compétition combat coupe de Gironde au Bouscat. Ilan Arnaud catégorie pupille a terminé premier sur le podium médaille d'or. Vito D'amico catégorie benjamin a terminé troisième sur le podium médaille de bronze. Atea Groperrin catégorie benjamin n'a pas fait de podium mais a bien combattu.

**06 15 88 44 49
d-amico.sandrine@orange.fr**

EXPRESSION LIBRE

Le mot de la majorité

Nous avons eu le plaisir de présenter dans les réunions de quartiers notre bilan de mi-mandat. Nous n'avons pas failli bien au contraire, nous avons respecté nos engagements et même bien au-delà. L'enthousiasme, la volonté et la passion pour notre Ville nous ont guidés durant ces trois premières années. Dès notre arrivée, nous avons instauré un échange quasi-permanent avec vous, sur les grands projets comme sur la vie quotidienne.

La deuxième partie de notre mandat qui a débuté consacre le lancement des grands projets structurants qui vont modifier l'environnement de notre commune : réfection en totalité de la place centrale du Champ de Foire, implantation du carrefour du Gemmeur avec pour objectif

de fluidifier et sécuriser la circulation à l'entrée ouest de la ville, création d'une nouvelle structure pour la jeunesse à proximité du Collège, l'installation d'une nouvelle aire de jeux intergénérationnelle, rénovation d'une école et mise à disposition d'un terrain pour l'agrandissement de la salle de sport du collège, et puis bien entendu, comme nous l'avions promis, la mise en place d'un complexe sportif et culturel des plus modernes verra le jour. Notre Cité s'anime, évolue, bouge, se dynamise pour le bien commun grâce à une gestion saine et rigoureuse.

Une chose est certaine pour les deux ans qui viennent : nous poursuivrons notre tâche avec la même implication et humilité et le devoir d'honorer la confiance que vous nous avez témoignée.

Le mot de l'opposition

Conformément aux dispositions de l'article L22121-27-1 du code général des collectivités territoriales, les communes de 3 500 habitants et plus, diffusant, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, doivent réserver un espace à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette

disposition sont définies par le règlement intérieur ».

Ces dispositions ont été réaffirmées par le Conseil d'Etat dans un arrêt de principe n°353536 en date du 7 mai 2012.

Concernant l'édition de janvier 2018, le groupe minoritaire n'a pas fait parvenir de texte à intégrer dans l'espace d'expression libre.

AGENDA

FÉVRIER 2018

Vendredi 02 février à 19h

Loto organisé - AAPEC

Salle des fêtes du bourg

Samedi 3 février à 18h30

Theatre musical par BETTY BLUES - Municipalité

Salle des fêtes du bourg

Samedi 3 février de 9h30 à 12h30

Matinée d'info : majeurs handicapés - Grandir avec ABA

Local rue Castéra

Dimanche 11 février à 15h

Loto de l'Amicale du Lanot

Salles des fêtes du bourg

Mardi 13 février de 14h à 18h

Belote - Loisirs et Joie

Salles des fêtes du bourg

Samedi 17 février à 20h30

Theatre - le bal des voyous - Municipalité

Salle des fêtes du bourg

Jeudi 22 février à 14h30

Loto - Club Lous Aynats

Salle Picoutin

Vendredi 23 février à 19h

Loto organisé - AAPEC

Salle des fêtes du bourg

Samedi 24 février de 9h30 à 12h

Rassemblement de véhicules anciens - C.A.F.E.S

Place du champ de Foire

Dimanche 25 février à 10h00

La Foulée des Sangliers - Raid du champion

Stade Rugby Raymond Brun

Dimanche 25 février à 14h30

Thé dansant - Comité des Fêtes

Salle des fêtes du bourg

Mardi 27 février de 14h à 18h

Loto - Loisirs et Joie

Salle Picoutin

MARS 2018

Mercredi 7 mars à 10h30 et à 15h30

Atelier théâtre et spectacle pour enfants - Municipalité

Salle des fêtes du bourg

Dimanche 11 mars à 15h

Loto de l'Amicale du Lanot

Salles des fêtes du bourg

Du dimanche 11 au dimanche 25 mars - Journées

Tournoi des jeunes - Club de Tennis

Club de Tennis

Mardi 13 mars de 14h à 18h

Concours de belote - Loisirs et Joie

Salle des fêtes du bourg

Samedi 17 mars à 20h30

A l'écoute des poètes - Traces Théâtre Enjeux

Salle des fêtes du bourg

Dimanche 18 mars à 15h00

Loto de printemps - Animals'33

Salle des fêtes du bourg

Mercredi 21 mars à 19h

Concert telegram - Municipalité

Salle des fêtes du bourg

Mercredi 21 mars de 9h à 18h

Concours de belote - FNACA

Salle des fêtes du bourg

Samedi 24 mars à 14h

Carnaval - Municipalité

Ancien gymnase

Samedi 24 mars à 18h30

Concert de l'harmonie organisé - Harmonie de Salles

Salle des fêtes du bourg

Dimanche 25 mars à 14h30

Loto - Comité des Fêtes

Salle des fêtes du bourg

Mardi 27 mars de 14h à 18h

Loto - Loisirs et Joie

Salle Picoutin

Mercredi 28 mars de 9h à 18h

Concours de belote - FNACA

Salle des fêtes du bourg

Samedi 31 mars de 9h30 à 12h

Rassemblement de véhicules anciens - C.A.F.E.S

Place du champ de Foire

Samedi 31 mars à 20h30

Spectacle «LETTRES CROISEES» - Du bruits en coulisses

Salle des fêtes du bourg

AVRIL 2018

Dimanche 1^{er} avril dans l'après-midi

Tournoi Galaxy Orange 9/10 ans garçon - Club de Tennis

Club de Tennis

Lundi 2 avril à partir de 11h

Chasse aux œufs + Omelette Pascale - Municipalité

Parc du château / ancien gymnase

Samedi 7 avril à 7h30

Journée SALLES PROPRES - Municipalité

Place du rampeau

Samedi 7 avril à 20h30

Theatre burlesque THE EN VRAC - Municipalité

Salle des fêtes de lavignolle

Dimanche 15 avril de 14h à 18h

Loto - CA Sallois

Salle des fêtes du Bourg

Mercredi 18 avril de 9h à 18h

Concours de belote - FNACA

Salle des fêtes du bourg

Dimanche 22 avril dans la Journée

Tournoi Multichances Dames 4^{ème} Série - Club de Tennis

Club de Tennis

Mardi 24 avril de 14h à 18h

Loto - Loisirs et Joie

Salle Picoutin

Jeudi 26 avril à 18h30

Concert LOU CASA - Municipalité

Salle des fêtes du bourg

Jeudi 26 avril à 14h30

Loto - Club Lous Aynats

Salle Picoutin

Samedi 28 avril de 9h30 à 12h

Rassemblement de véhicules anciens - C.A.F.E.S

Place du champ de Foire

Dimanche 29 avril à 14h30

Thé dansant - Comité des Fêtes

Salle des fêtes du bourg

MAI 2018

Du mardi 1^{er} au samedi 5 mai

Inauguration de la place du Champ de Foire

Place du Champ de Foire

Samedi 5 mai à 20h30

Théâtre vaudeville « devenez un vert de terre » - Municipalité

Salle des fêtes du bourg

Dimanche 6 mai à 14h30

Loto - Comité des Fêtes

Salles des fêtes du bourg

Jeudi 10 mai de 14h à 18h

Grand Prix Michel Cornille - Cyclo Club du Val de l'Eyre

Route du Martinet

Du vendredi 11 au dimanche 13 mai

Foire de mai - Municipalité

Place du champ de Foire

Mardi 15 mai de 14h à 18h

Belote - Loisirs et Joie

Salles des fêtes du bourg

Mercredi 16 mai de 09h à 18h

Concours de belote - FNACA

Salle des fêtes du bourg

Samedi 19 mai à 18h30

Concert Julie et le vélo qui pleure - Municipalité

Salle des fêtes du bourg

Dimanche 20 mai de 9h à 19h

Tournoi de foot inter-quartiers - CA Sallois

Stade JP Rodriguez

Samedi 26 mai de 9h30 à 12h00

Rassemblement de véhicules anciens - C.A.F.E.S

Place du champ de Foire

Dimanche 27 mai

Courses d'obstacles SALL'EYRE DINGUE - AAPEC

Stade de foot Pas de Pajot

Dimanche 27 mai à 14h30

Thé dansant - Comité des Fêtes

Salles des fêtes du bourg

Mardi 29 mai de 14h à 18h

Loto - Loisirs et Joie

Salle Picoutin

Jeudi 31 mai à 14h30

Loto - Club Lous Aynats

Salle Picoutin

Cabinet Infirmier de Salles
Infirmières Diplômées d'Etat



FERREIRA Lucie
GINES Valérie

1 allée de la Gare,
33770 SALLES

06.21.20.05.08 / 06.86.63.43.38

Maçonnerie - Piscines 

Piscine traditionnelle
Rénovation - Agrandissement
Maçonnerie générale

Dessablons David
06 84 72 77 30
dessablonsdavid1@hotmail.fr
33770 Salles

Garantie décennale
Devis et intervention
rapide

ENTREPRISE
PATRICK LAURENT

**TOUS TRAVAUX
DE TERRASSEMENT...**



- Dessouchage
- Nettoyage de fosses septiques
- Nettoyage de terrains
- Pose de fosses septiques
- Tranchées
- Allées ...

11, chemin de Capet - 33770 SALLES
Tél. & Fax : 05 57 71 23 19 - Port. : 06 67 61 90 41
e-mail : patrick.laurent0523@orange.fr



MENUISERIE
BOIS
ALU
PVC

CRÉDIT 15% D'IMPÔT

- Fabrication Française
- Interlocuteur unique
- Financement personnalisé
- La garantie à vie de nos menuiseries PVC
- Une expertise en menuiserie qui fait la différence

78 Avenue de la Libération
33380 BIGANOS - Tél : 05 64 51 00 00
www.lesouverturesdusoleil.iso-france-fenêtres.fr

Sarl **LES OUVERTURES DU SOLEIL**  

HABILLEUR - CHAUSSEUR - HOMME

Vêtements Gaston

SALLES / 05 56 88 41 04

ka2

Si vous souhaitez paraître dans ce magazine,
contactez : Claude LANGLADE, tél. 06 44 91 78 96
regiepub@ka2com.fr

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE - MENUISERIE



SARL DUPHIL
45 bis, rue de l'Abbé Gaillard
33830 BELIN BELIET
Tél./Fax : 05 56 88 07 54
Mail : sarl.duphil@orange.fr

Location Téléscopique / Nacelle (grande hauteur) avec chauffeur

Carrefour market 

SALLES





Des PROMOTIONS toute l'année.
Une équipe à votre service.

HORAIRES D'OUVERTURE
Ouvert du lundi au samedi de 8h45 à 19h30
Ouvert le dimanche matin



AQUIVITRE ^{EURL}
Lavage de vitres

POUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES

 06 11 61 05 14
 aquivitre.eurl@gmail.com

Bénéficiez de 50% en remboursement et/ou crédit d'impôt